

# Projet éolien de Frozes (86)



LETTRE D'INFORMATION N°1

Février 2020

## Le mot du maire

*Le développement des énergies renouvelables est une responsabilité pour chacun d'entre nous.*

*A l'image de la Communauté de Communes du Haut-Poitou, engagée dans une démarche environnementale volontariste, la commune de Frozes souhaite valoriser les ressources renouvelables de son territoire.*

*Une étude est lancée depuis fin 2017 par la société JPee pour un parc de 4 ou 5 éoliennes... les études avancent et cette société a promis de nous tenir informé de l'avancement de ce dossier !*

*Le conseil municipal s'est positionné favorablement à cette implantation car nous parions sur l'avenir et souhaitons participer à notre échelon à la transition écologique !*

*Souhaitons plein succès à ce projet, qui nous apportera également quelques dotations pécuniaires, permettant ainsi à la commune entière d'en profiter !*

Laurent Meunier, maire de Frozes



## Un projet éolien à Frozes

En 2017, la commune de Frozes s'est prononcée **favorablement** à la réalisation d'études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien le long de la voie de chemin de fer au nord de la commune.

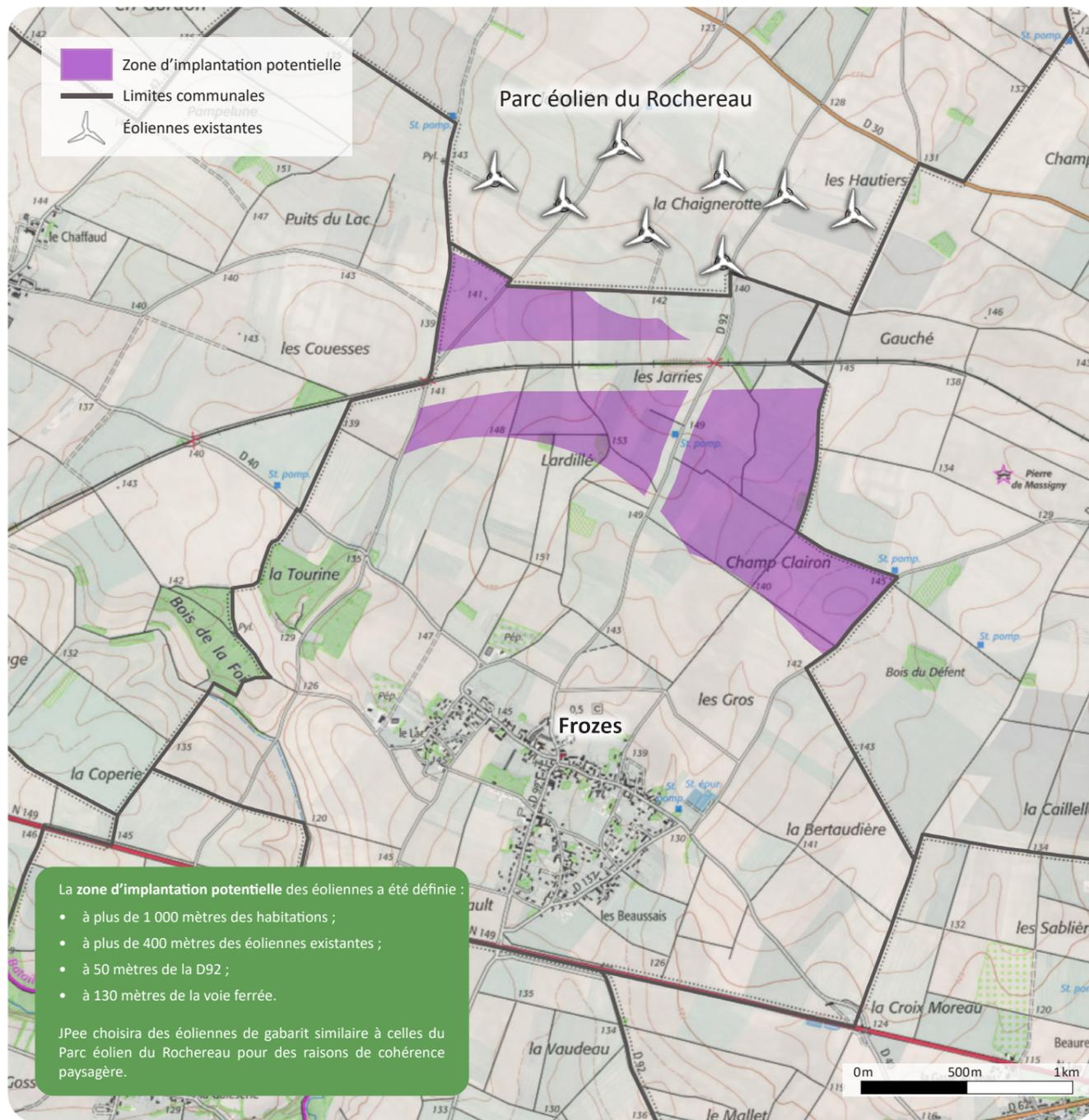
JP Énergie Environnement (JPee), **producteur français et indépendant d'énergies 100 % renouvelables**, a étudié les contraintes, les servitudes et les sensibilités de la zone d'étude.

**En accord avec le conseil municipal**, JPee a décidé de respecter une distance minimale de 1000 mètres aux habitations. La réglementation française impose normalement une distance de 500 mètres.

**Les études écologique, paysagère et acoustique** sont en cours pour **déterminer la faisabilité de ce projet** et d'en définir les caractéristiques (modèle et nombre d'éoliennes, implantation, etc.).

Cette première lettre d'information a pour objectif de vous présenter **la zone d'implantation potentielle, les études menées** ainsi que **le calendrier du projet et ses prochaines étapes**.

## Zone d'implantation potentielle

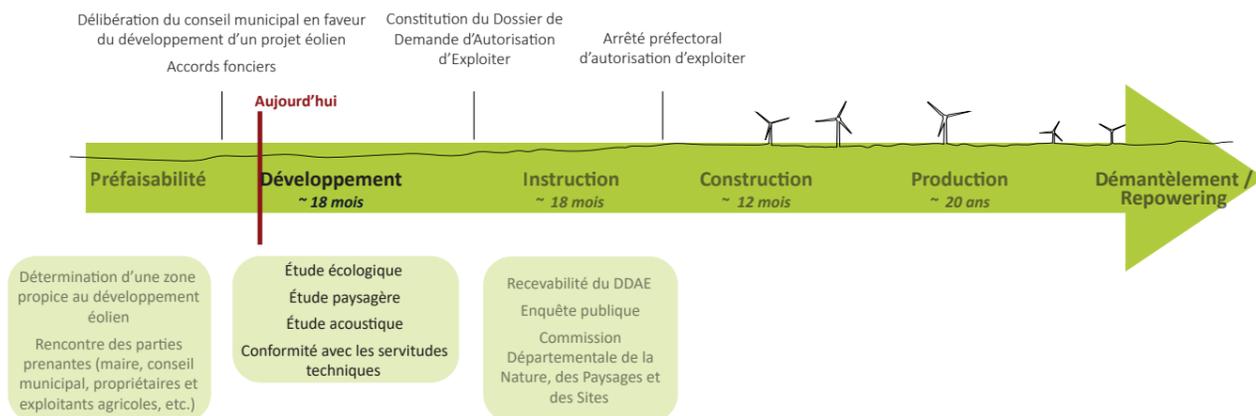


La zone d'implantation potentielle des éoliennes a été définie :

- à plus de 1 000 mètres des habitations ;
- à plus de 400 mètres des éoliennes existantes ;
- à 50 mètres de la D92 ;
- à 130 mètres de la voie ferrée.

JPee choisira des éoliennes de gabarit similaire à celles du Parc éolien du Rochereau pour des raisons de cohérence paysagère.

## Déroulé d'un projet éolien



## Historique

- Octobre 2017** ..... Délibération favorable du Conseil municipal de Frozes
- 2017-2018** ..... Contractualisation des accords fonciers avec les propriétaires et les exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation du projet
- Décembre 2018** ..... Lancement de l'étude écologique (faune, flore, habitats)
- Mars 2019** ..... Lancement de l'étude paysagère
- Novembre 2019** ..... Réalisation de l'étude acoustique
- Janvier 2020** ..... Rencontre avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Poitou-Charentes

## Les études menées

### Étude paysagère

- Aire d'étude : rayon de 18 km autour de la zone potentielle d'implantation
- Recensement des sensibilités du territoire
- Réalisation de 54 simulations visuelles (depuis les villages et hameaux, les axes routiers et monuments historiques)
- Étude de différents scénarii d'implantation

Bureau d'études : **ENCIS Environnement**

### Étude écologique

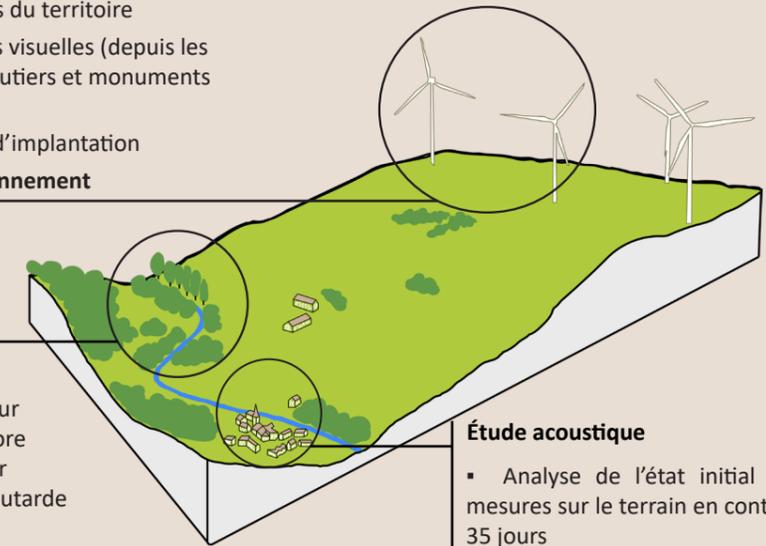
- 56 sorties de recensement sur le terrain de la faune et de la flore dont 16 sorties spécifiques pour l'étude comportementale de l'outarde canepetière
- Cartographie des habitats naturels
- Durée de l'étude : 1 cycle biologique complet

Bureau d'études : **NCA Environnement**

### Étude acoustique

- Analyse de l'état initial à partir de mesures sur le terrain en continu pendant 35 jours
- Pose de 5 sonomètres au niveau des habitations les plus proches de la zone potentielle d'implantation
- Modélisation acoustique du projet éolien

Bureau d'études : **GANTHA Acoustique**



## Prochaines étapes

- Réception des études complètes
- Analyse de plusieurs variantes d'implantation
- Choix de l'implantation
- Modélisations visuelles (photomontages)
- Étude des mesures d'évitement, de réduction, de compensation
- Choix du nom du parc

## JPee propose aux riverains de choisir le nom du futur parc éolien !

Nous vous invitons à proposer des noms pour le parc éolien faisant référence à la géographie ou à l'histoire de la commune.

Proposez vos idées :

- ✂ par mail : louis.gachenot@jpee.fr
- ✂ par courrier : JPee, Nantil bât A, 1 rue Célestin Freinet, 44200 Nantes
- ✂ en mairie de Frozes

## Le cycle de vie et le démantèlement d'une éolienne

L'énergie éolienne est le **deuxième moyen de production le moins carboné** (après l'hydroélectricité). Une éolienne émet 12,7 g équivalent CO<sub>2</sub>/kWh sur l'ensemble de son cycle de vie (en tenant compte de la fabrication, du transport, de l'installation et du démontage).

Une éolienne a besoin en moyenne de **6 mois** pour restituer l'énergie consommée pour sa production (durée de vie de 20-25 ans) et en **production**, elle n'émet **aucune quantité de CO2**.

Le cycle de vie d'une éolienne est un processus industriel maîtrisé et anticipé (démontage et recyclage inclus). **Les coûts sont transparents et connus dès le début des projets**. Ils comprennent le **démontage** et la **remise en état des sites**.

**JPee doit constituer des garanties financières** nécessaires aux opérations de démantèlement et de remise en état du site. L'autorisation préfectorale d'exploiter est conditionnée à la constitution de ces garanties à hauteur de 50 000 € par éolienne. Elles couvrent le **coût net** soit la différence entre le coût des opérations de démantèlement et la revalorisation des composants de l'éolienne car environ **85 % de l'éolienne est recyclable**.

**En aucun cas, le propriétaire ou l'exploitant des parcelles agricoles n'est tenu d'avoir à assurer le démantèlement des éoliennes.**



70  
salariés



150 000  
foyers alimentés



267 MW  
parcs en exploitation

Filiale du groupe Nass, JPee est un **producteur indépendant français d'énergies renouvelables**.

Depuis 2004, l'entreprise familiale développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes et Montpellier. JPee exploite actuellement 267 MW de projets éoliens et solaires, produisant l'équivalent de la consommation d'électricité de 150 000 foyers, ce qui en fait l'un des principaux producteurs français indépendants d'énergies renouvelables.

150 MW supplémentaires de projets entreront en construction dès l'année prochaine. De plus, la société dispose d'un portefeuille de projets solaires et éoliens en développement de 800 MW.



En janvier 2019, JPee a signé un accord de partenariat avec *La Banque des Territoires* (groupe Caisse des Dépôts). A travers ce partenariat, *La Banque des Territoires* entre au capital de chaque projet à hauteur de 49 %. L'indépendance de JPee est ainsi sauvegardée et ses fonds propres renforcés.

## Contact

**JPee (Agence Nantes)**

1 rue Célestin Freinet  
44200 Nantes

Tél. : 02 14 99 11 48 - [www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

**Louis Gachenot**  
Chef de projet éolien  
[louis.gachenot@jpee.fr](mailto:louis.gachenot@jpee.fr)